

Mes trois priorités pour le parc social



PERMETTRE AUX PARISIENS DE VIVRE DIGNEMENT!

Manque d'entretien, retards de programme de réhabilitation, non respect du règlement intérieur et incivilités grandissantes.

Au rythme actuel, il faudrait attendre 2060 pour que l'ensemble du parc social soit réhabilité dans sa globalité.

Les échanges d'appartements sont encore trop rares (5% seulement) et ne permettent pas de prendre en compte l'évolution de la taille et des besoins des familles.

Par idéologie, l'accession sociale à la propriété est au point mort!

RÉNOVER LES LOGEMENTS ET ENTREtenir LES RÉSIDENCES

- Accélération de la rénovation thermique et de la réhabilitation dans le XII^e pour être en conformité avec le plan Climat et le bien-être des locataires.

- Mise en place d'une commission (bailleur, amicale des locataires, mairie du XII^e) pour le suivi et le contrôle des travaux.

- Optimisation de l'usage des salles communes pour créer des lieux de rencontre et favoriser le lien social (espaces de conciergerie pour les personnes âgées, espaces dédiés aux adolescents...).

- Requalification et végétalisation des résidences par la création de jardins accessibles à tous les locataires et végétalisation des toits.

**Valérie
MONTANDON**



Conseillère de Paris (XII)
Conseillère régionale Ile-de-France
18 ans d'expérience en entreprise



les
IR
Républicains

39 rue Claude Decaen 75012
06.43.92.80.27



contact@valerie-montandon.fr
www.valerie-montandon.fr

DATI
POUR PARIS



SÉCURISER LES RÉSIDENCES

- Coordination des services du GPIS et de la police municipale.
- Renforcement des rondes les week-ends et nuits particulièrement dans les grandes résidences équipées de parkings et caves.
- Déploiement de la vidéo-protection en concertation avec les locataires et les bailleurs sociaux et de dispositifs pour lutter contre les intrusions.
- Expérimentation des «inspecteurs de cours» : policiers municipaux ou policiers retraités qui viennent compléter le dispositif des gardiens assermentés pour verbaliser les incivilités et le non-respect du règlement intérieur.



Faire de Paris une ville où les locataires du parc social ne sont pas des Parisiens de seconde zone.

RÉINTRODUIRE UNE VÉRITABLE MIXITÉ SOCIALE

- Lancement d'un plan d'accession à la propriété dans le parc social pour que les locataires puissent y acheter leur logement.
- Facilitation des échanges d'appartements dans les logements sociaux pour prendre en compte l'évolution de la taille et des besoins des foyers.
- Amélioration de l'accès et des aménagements de logements pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie.
- Des logements seront accordés aux classes moyennes et aux parents isolés. Nous affecterons une part nécessaire aux agents du service public de proximité pour en garantir sa continuité dans l'arrondissement comme par exemple les puéricultrices, les policiers municipaux, les éboueurs.

